

Chiffres clés de l'ESS sur le Créonnais:

Extrait du portrait des structures de l'ESS du Cœur Entre-Deux-Mers

Contexte :

Ce travail s'inscrit dans le cadre du jardin solidaire du projet de territoire Ambition 2020 du Cœur Entre-Deux-Mers. Le Pôle Territorial du Cœur Entre-Deux-Mers a réalisé entre octobre et novembre 2015 une enquête auprès des acteurs de l'ESS repérés sur son territoire. L'objectif étant d'identifier les besoins des structures ainsi que de mieux appréhender son poids. Seules les structures employeuses repérées ont servi de base à cette enquête. Ainsi, 23 structures ont répondu au questionnaire en ligne, sur la centaine sondée.

Méthodologie :

Ces fiches CDC, proviennent des données du répertoire SIRENE de l'INSEE. Tous les établissements employeurs sont comptabilisés. Les données sont arrêtées en juin 2015. La liste des établissements est à demander auprès du Pôle Territorial.

Statistique des établissements ESS du Créonnais :

47* établissements employeurs, sous statut associatif, coopératif, mutualiste ou de fondation

46% des établissements ont moins de 10 ans

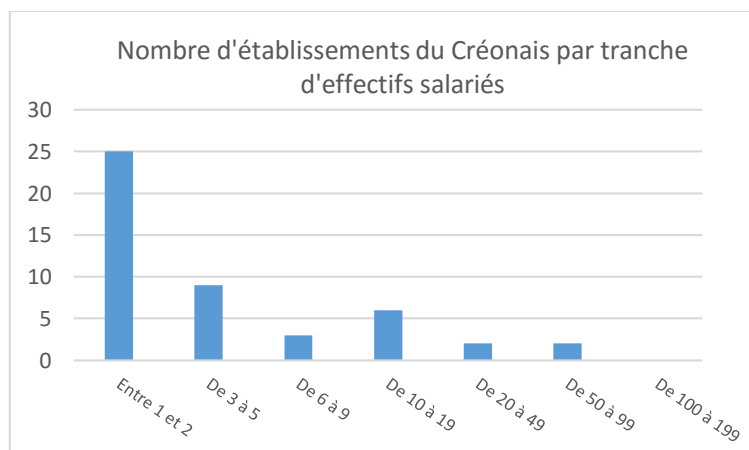
72% des établissements ont leur siège social sur le Créonnais

Les trois plus gros employeurs (plus de 20 salariés) sont L'ESAT de Lorient (AGAP&AESTY), l'AGREA de Créon et la MFR de Sadirac.

**Source : INSEE SIRENE 2014, PETR du Cœur Entre-deux-Mers.*

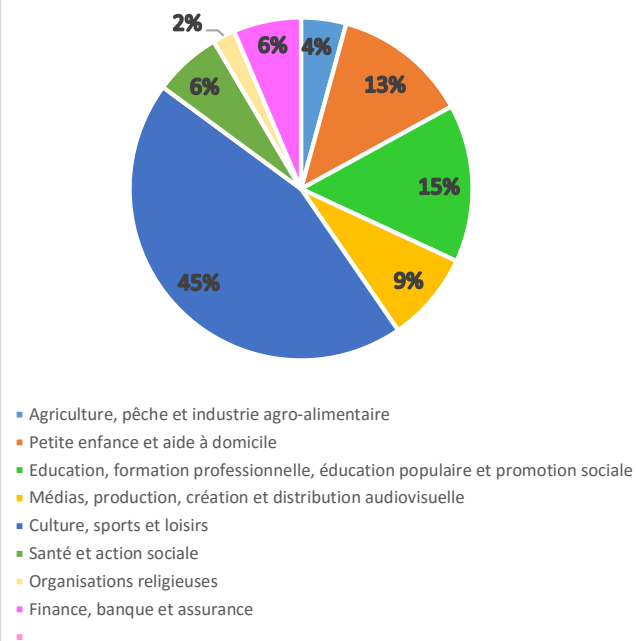
A titre de comparaison, sur l'ensemble du pôle l'ESS représente **285** établissements employeurs soit **8,6%** des établissements employeurs du territoire.

Les établissements employeurs :

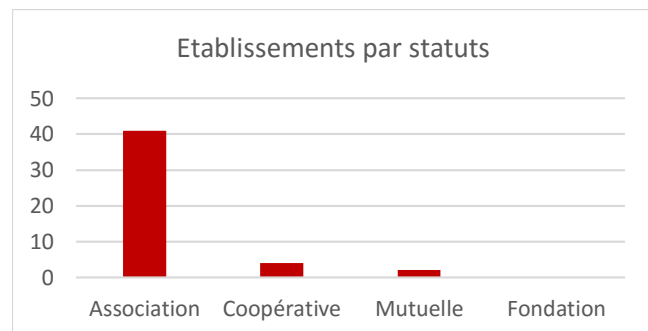


La moitié des établissements de l'ESS du Créonnais sont des petits établissements de 2 salariés ou moins. Seuls 4 établissements ont plus de 20 salariés. Parmi ces derniers, 2 sont du secteur de la santé, du médico-social et de l'aide à domicile, et 1 est un centre de formation (la MFR).

Secteurs d'activité des établissements employeurs



Les secteurs de la **culture, sport et loisirs** **prédominent** avec 45% des établissements employeurs. Viennent ensuite les secteurs **éducatifs et socio-éducatifs** (15%), et enfin le secteur de **l'aide à domicile et de la petite enfance** avec 13%.



La grande majorité des établissements sont sous statuts associatifs. Il y a 2 mutuelles (Pavillon de la Mutualité), et 4 coopératives (3 agences bancaires et une cave coopérative).

Préconisations :

Il apparaît que l'échelle pertinente d'actions est celle du Pôle. Les acteurs ESS ont exprimés leurs souhaits :

- Créer des temps pour mieux se connaître
- Mutualiser des moyens, des équipements...
- Créer une communication collective...

En résumé, créer un réseau des acteurs de l'ESS du Cœur Entre-deux-Mers, en s'appuyant sur des rencontres organisée autour de problématiques concrètes (besoin de financement,...)



PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS